Société Anonyme ANDRÉ CITROËN

Capital : 17 milliards 80 millians de francs 117 à 167, Quet de Jusel PARIS XVent

METHODES_REPARATIONS

COMFIDENTIELLE

NOTE TECHNIQUE & MM. les CONCESSIONNAIRES

Nº 667

Paris, le 2 Mai 1957

DS 19

POMPE HAUTE-PRESSION

Notre Service GARANTIE reçoit des pompes qui sont reconnues bonnes après contrôle.

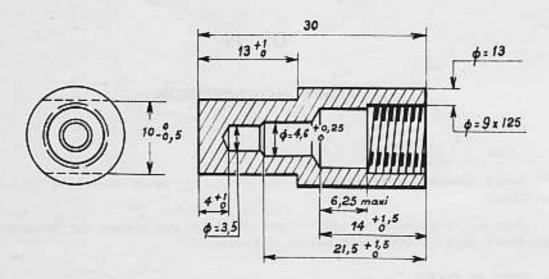
Vous ne devez nous envoyer en garantie que les pompes sur lesquelles vous aurez vérifié les trois points suivants :

I - TEMPS DE CHARGE

Pour vérifier le temps de charge :

- a) Assurez_vous d'abord :
 - qu'il y a du liquide en quantité suffisante dans le réservoir.
 - que le filtre du réservoir est en bon état, parfaitement propre et non colmaté.
 - qu'il n'y a pas d'entrée d'air sur le circuit d'aspiration de la pospe.
 - que la ou les courroles d'entraînement de la pompe ne patinent pas.
- b) Puls, le moteur tournant au ralenti : (850 tr/mn) :
 - Dévissez d'un demi-tour la vis de purge du conjoncteur-disjoncteur (vous devez entendre dans le conjoncteur, un bruit de fuite).
 - Revissez la vis de purge, la disjonction, qui se traduit par une diminution du bruit de fonctionnement de la pompe, doit se produire dans un délai inférieur à 30 secondes. Répétez cette opération plusieurs fois, pour vous assurer de la constance du fonctionnement.
- c) Si la disjonction se produit dans un délai supérieur à 30 secondes :
 - Vérifiez qu'une fuite de l'installation n'est pas la cause du temps de charge trop long, pour celà :
 - Faites tomber la pression, en dévissant d'un demi-tour la vis de purge du conjoncteur.

- Désaccouplez le tube de liaison conjoncteur_accumulateur de freins de l'accumulateur, (utilisez la clé 2221-T, voir PL.84, fig.4, du Dictionnaire de réparations).
- Obturez la sortie du tube de liaison en vissant à son extrémité un bouchon réalisé comme il est indiqué sur le croquis ci-dessous.
- Revissez la vis de purge du conjoncteur et vérifiez une seconde fois le temps de charge de la pompe, comme il est dit ci-dessus.



d) Si ce second contrôle donne à nouveau un temps de charge supérieur à 30 secondes ;

- Vérifiez le bon fonctionnement du conjoncteur-disjoncteur, pour celà :
- Remplacez le conjoncteur de la voiture par un organe en bon état en opérant comme il est indiqué sur le Dictionnaire de réparations, (Op. N° 743); toutefois, ne rebranchez pas le tube de liaison conjoncteur_accumulateur de frein, mais obturez la sortie du tube de liaison comme pour la vérification précédente.
- Vérifiez le temps de charge une troisième fois.
 Si ce temps de charge est encore supérieur à 30 secondes. La pompe est défectueuse.

II - ETANCHEITE DE LA POMPE

Si vous avez constaté que la pompe est souillée de liquide hydraulique, vous devez vérifier que c'est bien du fait d'une fuite provenant de celle_ci. Il y a lieu en particulier de vérifier l'étanchéité des joints de l'axe de pivotement de la pompe (départ du tube de liaison au conjoncteur).

Une fuite à l'axe de pivotement peut être supprimée en remplaçant les joints DS.334-181, (voir Note Technique N° 657), en ce qui concerne les précautions à prendre.

En cas de retour, précisez bien l'endroit de la fuite. Par exemple :

- fuite par l'arbre
- fuite par les vis de fixation du flasque AV
- fuite entre le corps et le flasque AV
- fuite entre le corps et le couvercle,

III - BRUIT DE FONCTIONNEMENT

Avant de nous envoyer en garantie une pompe pour bruit de fonctionnement anormal, assurez-vous :

- que la ou les courroles d'entraînement ne sont pas trop tendues, (voir Note Technique N° 643).
- que le liquide dans le réservoir est à un niveau suffisant.
- que le filtre du réservoir n'est pas colmaté.
- qu'il n'y a pas de prise d'air dans le circuit d'aspiration, (vous pouvez le constater facilement en observant le niveau du liquide dans le réservoir au moment de la disjonction : il ne doit pas apparaître de bulles d'air à la surface).

OBSERVATION TRES IMPORTANTE

Les pompes ne seront acceptées en GARANTIE, que si elles nous sont retournées munies des bouchons d'obturation qui se trouvent sur celles qui vous sont fournies par notre Service de pièces détachées.